

Université de Sherbrooke - Département de géomatique appliquée

DOCTORAT EN TÉLÉDÉTECTION – Cheminement en physique de la télédétection, en traitement d’images numériques, en géomatique appliquée, et interdisciplinaire en environnement (voir [fiche signalétique](#)). Ce doctorat devrait durer au maximum quatre ans.

Années	Sessions	Cheminement régulier	Délais au-delà desquels l’étudiant peut être exclu du programme (si non justifiés et argumentés)
1	1 ^{a)}	Deux séminaires parmi ces trois séminaires (sauf en Environnement) : TEL 901 Séminaire de recherche I : physique de la télédétection et acquisition des images TEL 902 Séminaire de recherche II : traitement numérique des images TEL 903 Système d’information géographique Un séminaire obligatoire pour tous TEL 904 Séminaire méthodologique en télédétection Pour le cheminement en Environnement (voir fiche signalétique) Formulaire d’approbation de sujet (fin 1 ^{re} session, début 2 ^e session au plus tard)	
	2	TEL 910 Examen général (de synthèse) ^{b) c)}	Formulaire d’approbation de sujet
	3	TEL 911 Activités de recherche I : projet de thèse (présentation du projet)	
2	1		
	2	TEL 912 Activités de recherche II : collecte et analyse des données (rapport d’étape) Ou TEL 915 pour le cheminement en Environnement	910
	3		
3	1 ^{d)}	TEL 913 Activités de recherche III : rapport d’étape (présentation des résultats)	911 (6 mois après le 910)
	2		
	3	TEL 914 Dépôt de la thèse	912 (6 mois après le 911)
4	1	TEL 914 Soutenance de la thèse	
	2		913 (6 mois après le 912)
	3		
5	1		
	2		
	3		
6	1		
	2		
	3		914

- a) En principe et idéalement : session d'automne. Les trois séminaires obligatoires ne se donnent qu'à la session d'automne.
- b) L'examen de synthèse ne peut être présenté qu'après validation des trois séminaires obligatoires.
- c) La personne ayant complété avec succès l'activité TEL910 est invitée à s'inscrire sans délai à l'activité TEL911 afin de présenter son projet.
- d) À sa 7^e session, l’étudiante ou l’étudiant est automatiquement inscrit en « rédaction (de thèse) à temps complet », même si la scolarité n’est pas terminée.